Initiatives parlementaires

Je crois que les nouveaux arrivants dans notre pays en savent plus que nous pensons sur nos traditions, qui sont de vieilles traditions. C'est en 1535 que Jacques Cartier a pris possession de ce territoire au nom de la couronne française. L'association entre le Canada et l'institution de la monarchie dure, sans interruption, depuis plus de 450 ans.

Il serait intéressant de demander aux employés de la Bibliothèque du Parlement s'il y a déjà eu une association aussi longue et ininterrompue entre un autre pays et la monarchie. À ma connaissance, il n'y en a pas. Ce n'est pas le cas de l'Angleterre, qui a été une république sous Cromwell. Ni la France, ni l'Espagne, ni la Russie, ni l'Italie, ni aucun autre pays qui me vient à l'esprit n'a entretenu pareille association sans qu'elle soit interrompue. C'est une association dont je suis fier.

La première fois que je suis allé à la Résidence du Gouverneur général, j'ai été frappé, entre autres choses, par le rôle de ce dernier. La lignée, depuis Samuel de Champlain jusqu'au titulaire actuel, a été ininterrompue. Ces fonctions dont je suis très fier n'évoquent pas pour moi quelque chose d'étranger ni la représentation d'un autre chef d'État.

Lorsque le député a pris la parole, il était devant la masse. Lui et moi, nous savons qu'elle est issue d'un autre régime parlementaire, le régime parlementaire britannique. Le député de Saint-Denis l'a mentionné aujourd'hui. Nous en avons fait un symbole canadien. Je suis fier de cela et je n'ai aucune objection à le perpétuer.

Il ne me reste plus beaucoup de temps, mais je crois au régime parlementaire britannique, non pas parce qu'il est britannique ou qu'il nous a été transmis, mais parce qu'il fonctionne très bien. Nous l'avons adapté. Il est devenu canadien.

J'hésite à modifier un régime qui, selon moi, fonctionne très bien. Je crois que, jusqu'à un certain point, ce serait ne pas respecter la mémoire de ceux qui se sont battus pour le Canada. Tous les députés qui ont visité les bureaux de la Légion dans leur circonscription ont vu la plaque qui dit «Pour le roi et le pays».

Je me rends bien compte qu'au fond, ces gens se sont battus pour le Canada, mais quand on voit des lettres de militaires qui sont allés au front, ces personnes mentionnent toujours qu'elles se sont battues pour le roi et le pays. Dans un sens, j'ai l'impression que je les laisserais tomber, après quelques générations, si je prenais une décision qui nous écarte de cette institution particulière qu'est la monarchie.

[Français]

Mme le vice-président: La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant écoulée. Conformément à l'article 93 du Règlement, l'ordre retombe au bas de la liste de priorité au *Feuilleton*.

[Traduction]

Comme il est 16 heures, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, à 11 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 16 heures.)